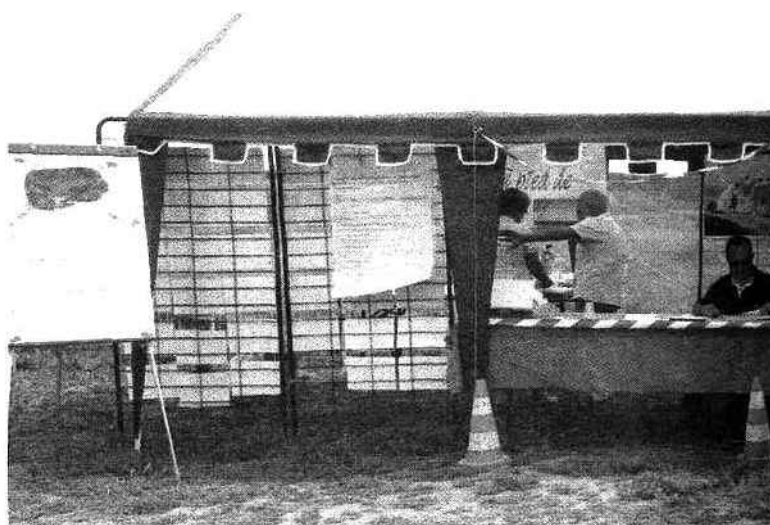




Les pêcheurs à pied veulent se faire entendre

Le 15 décembre, l'association des Pêcheurs à pied de l'île de Ré a tenu son assemblée générale dans les locaux de l'AEMA, à Ars-en-Ré. L'année dernière, elle avait rejoint la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs de France (FNPPSF), un des interlocuteurs des pouvoirs publics en la matière. Cette adhésion a permis à son président, Georges Le Corre, de siéger dans les commissions régionales ou nationales, en intervenant en amont dans les débats environnementaux. Ainsi, lors des échanges avec les services de la préfecture, l'association s'est déclarée favorable à la création du futur Parc naturel marin, avec toutefois une réserve, "dans la mesure où il assurerait une conservation raisonnée des espèces, sans que l'homme ne soit victime d'aucune forme d'intégrisme environnemental". De même, elle est pour "la mise en place de petites réserves de pêche tournantes, plutôt que d'une grande réserve pillée dès son ouverture."

En 2011, l'association a été présente lors de la Fête de la Nature au Preau, à Loix. Elle a aussi transmis à sa cinquantaine d'adhérents des informations sur l'évolution de la réglementation, concernant notamment les tailles



Stand des pêcheurs à pied lors de la Fête de la Nature en mai 2011.

Photo M. B.

de pêche, les demandes de filets... Jean-Claude Aymé, trésorier, a présenté les comptes, qui sont à l'équilibre. En 2012, l'association souhaite plus d'interconnexion entre les acteurs de l'environnement de l'île. Julien Jean, responsable de La Maison du Fier aux

Portes-en-Ré, avait été invité en début de séance. Des actions en partenariat sont envisageables pour créer des binômes entre les pêcheurs à pied et les passionnés d'oiseaux. ■

Maryline Bompard